



Bienvenue à l'Assemblée Générale 2023

le samedi 7 octobre 2023 de 16 h à 18 h 30
Maison St Pierre, 40 rue Jeanne d'Arc, à Villeneuve d'Ascq

Chers adhérents, donateurs et sympathisants,

Vous l'avez lu dans notre Lettre des Timouns de septembre : rien ne va plus en Haïti avec une violence devenue intenable à Port-au-Prince désormais gangrenée par les gangs qui font leur loi et ont causé depuis le début de l'année la mort de plus de 2 400 personnes.

Dans ce contexte d'anarchie, nous restons cependant en lien avec nos relais là-bas, réussissant par des voies détournées à envoyer le nécessaire soutien financier aux écoles qui font de leur mieux pour rester ouvertes. Nos pensées vont spécialement à Yolette, notre amie haïtienne, au cœur de ce chaos.

Les adhérents ayant déjà réglé leur cotisation et ne pouvant pas être présents pourront facilement se faire représenter par un autre adhérent en nous adressant le pouvoir au dos.

Pour ceux qui ne le sont pas encore et souhaitent nous rejoindre, il est encore possible d'adresser ou régler sur place la cotisation 2023 (20 € pour une personne, 30 € pour un couple, 10 € pour un étudiant).

Nous partagerons le verre de l'amitié final .

Le 10 septembre 2023

Le Conseil d'Administration

Claudine Caron, Jean Daumas, Francis Ghélardi, Bertille Hamy, Alain Stelandre

ORDRE DU JOUR

- Mot d'accueil par le président
- Rapport moral et d'activité 2022 (vote)
- Rapport financier exercice 2022 (vote)
- Point sur la situation en Haïti, la vie des deux écoles.
- Point financier et discussion sur les priorités de l'année scolaire 2023/2024
- Présentation du budget prévisionnel pour 2024 (vote)
- Point sur les bourses et suivi des bénéficiaires. Décision sur l'orientation à prendre
- Election des candidats au CA
- Questions diverses

Siège social : 13 rue de l'Epinette, 59491 Villeneuve d'Ascq – ☎ 06 60 89 80 05
Correspondant SUD : Francis Ghélardi, chemin des Faysses 84750 Viens timounhaiti.sud@orange.fr
☎ 06 11 81 28 25 contact@timounhaiti.org / www.timounhaiti.org /
don en ligne <http://www.helloasso.com/associations/timoun-d-haiti>
Association Loi 1901 habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux



Convocation à l'Assemblée Générale 2023

le samedi 7 octobre 2023 de 16 h 30 à 18 h 30 (accueil dès 16 h)
Maison St Pierre, 40 rue Jeanne d'Arc, à Villeneuve d'Ascq

APPEL À CANDIDATURE à renvoyer avant le 30 SEPTEMBRE 2023

Je soussigné(e)....., à jour de ma cotisation 2023, pose ma candidature pour faire partie du Conseil d'Administration de l'association Timoun d'Haïti, pour une durée de 3 ans.

Date..... Signature

BON POUR POUVOIR à renvoyer avant le 30 SEPTEMBRE 2023

Mme, M / ou M & Mme

Adresse

Donne pouvoir à

Pour la (le - les) représenter à l'Assemblée Générale de l'association Timoun d'Haïti du 7 octobre 2023.

Date..... Signature (x 2 pour les couples)
avec mention manuscrite « bon pour pouvoir »

BULLETIN DON/ADHÉSION

si vous souhaitez effectuer un don et/ou adhérer pour l'année 2023

Mme, M. / ou M. & Mme

Adresse

E-mail ☎

Adhère(nt) à l'association : 10 € (étudiant) / 20 € (individuel) / 30 € (couple) *

Effectue(nt) un don ponctuel* de€, pour soutenir les actions en Haïti.

* barrer les mentions inutiles

Date..... Signature

N.B. : Don et cotisation peuvent être réglés avec le même chèque. Tous deux ouvrent droit à la réduction d'impôt

Siège social : 13 rue de l'Epinette, 59491 Villeneuve d'Ascq – ☎ 06 60 89 80 05
Correspondant SUD : Francis Ghélardi, chemin des Faysses 84750 Viens timounhaiti.sud@orange.fr
☎ 06 11 81 28 25 contact@timounhaiti.org / www.timounhaiti.org /
don en ligne <http://www.helloasso.com/associations/timoun-d-haiti>
Association Loi 1901 habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux